

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel n° 6 (Novembre 1993)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

OCCUPATION ALLEMANDE : un exemple de "collaboration" économique

"Mobilisation" des métaux non ferreux

LA GUERRE

Dès la signature de l'armistice, la France paie un lourd tribut à l'Allemagne victorieuse. Elle doit apporter sa contribution à la guerre qui continue avec l'Angleterre et cette contribution ne cessera de s'accroître avec l'extension et les difficultés du conflit.

Les Français ont en mémoire la raréfaction subite de la nourriture : céréales, légumes, produits laitiers, viandes et fruits disparaissent des étalages avec les textiles, le charbon. Les cartes de rationnement, les queues s'installent.

La guerre est vorace. Il lui faut des hommes qu'il faut nourrir, habiller et sacrifier. L'industrie doit aussi fonctionner à plein rendement. Les Allemands récupèrent immédiatement le bassin minier et les usines du Nord de la France, raflent les stocks de matières premières qu'ils découvrent. Mais c'est insuffisant. Il faut collecter systématiquement dans tous les foyers, les villes et villages "les métaux non ferreux" : cuivre, plomb, zinc, nickel, bronze, étain, indispensables pour la fabrication des armes et des munitions. Le gouvernement de Vichy va s'en charger en serviteur zélé.

Il convient d'ajouter que les organismes compétents considèrent que la totalité des ferrailles disponibles ont déjà été récupérées pendant la guerre franco-allemande et dans les mois qui ont suivi l'armistice.

LES BLAGNACAIS SONT SOLLICITES

Les Archives de Blagnac possèdent quelques documents relatifs à ce ramassage à partir de l'été 1941. Nous pourrions constater toutefois une évolution dans les procédés utilisés, à partir de 1942, puis après l'occupation de la zone sud en novembre 1942.

Car si la "guerre éclair", en quelques semaines, avait brisé la résistance française en mai-juin 1940, Hitler fut bien forcé d'admettre qu'elle avait échoué face à l'Angleterre dès septembre 1940 et surtout face à l'URSS et

la résistance inattendue de Moscou dans l'hiver 1941-42. Il fallut donc modifier la guerre, la transformer en "guerre totale" qui nécessite la mobilisation de toutes les ressources économiques de l'Allemagne et des pays occupés. La collecte des métaux non ferreux faisait partie de cette stratégie. D'abord semblable à de simples tracasseries, placées sous le signe trompeur de la "reconstruction nationale" son vrai caractère se dévoila peu à peu : extension de la mobilisation "loi du 4 juin 1942" et institution de l'impôt métal "loi du 9 février 1943".

Le 22 juillet 1941, le Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle donne des directives très précises aux préfets qui les transmettent aux maires des communes de leur département. Le 10 septembre 1941, le préfet de la Haute-Garonne Cheneaux de Leyritz, de sinistre mémoire pour sa répression impitoyable contre les résistants, transmet ces directives par une affiche :

"Dans un but de Solidarité Nationale, répondez tous à ce pressant appel. En agissant ainsi, vous démontrerez votre fidèle attachement à l'oeuvre de redressement national du Maréchal Pétain".

D'emblée, on ment aux Français, le but réel de l'opération est camouflé, on essaie de les persuader qu'ils servent la France alors qu'ils participent à l'effort de guerre allemand.

LA COLLECTE

Un échange de correspondance important a lieu entre le maire de Blagnac et la préfecture. Sont précisés tout d'abord les métaux à collecter, puis l'indemnité proposée en échange

Plomb 6 F le Kg

Cuivre pur, bronze, laiton, maillechort... 30 F le Kg

Nickel, étain 75 F le Kg

Certaines monnaies sont acceptées :

5 F en nickel (75 F le Kg)

25 centimes en nickel (75 F le Kg)
bronze (30 F le Kg)
5 centimes en cupro nickel (41,25 f le Kg)
5 centimes en maillechort (32,50 F le Kg)

Les métaux seront collectés et stockés dans les écoles et à la mairie. Le maire enverra maints états récapitulatifs et réclamera plusieurs fois les indemnités promises.

En octobre 1941, le Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle désigne un expert chargé de contrôler le nickel, l'étain et leurs alliages. Le 14 novembre, le maire sollicite sa visite. Le 30 août, deux donateurs ont livré 15 Kg de cuivre, 50 Kg de plomb et 8 Kg de cuivre. En octobre, six colis représentant 83 Kg sont prêts.

RENDEMENT INSUFFISANT

Le préfet trouve cependant le rendement insuffisant et la date des enlèvements sera retardée plusieurs fois, 1^{er} septembre, 10 octobre, 18 octobre, 18 novembre, 25 novembre, enfin 7 janvier 1942.

On propose de nouvelles sources possibles d'approvisionnement dans les établissements publics.

Dans une invraisemblable note de service, élaborée avec soin, l'Inspecteur d'Académie explique longuement aux directeurs d'école comment procéder dans leur établissement au dépistage des objets à livrer "non indispensables à l'enseignement". Il attire leur attention sur l'importance de l'enquête entreprise, jugeant inadmissible que des écoles envoient des états "néant" : on définit ensuite "ces objets non indispensables dont la suppression ne saurait porter préjudice à l'utilisation des locaux et à l'activité des services". A ne pas confondre avec les "objets remplaçables" plus ou moins faciles à remplacer etc... Ce n'est pas tout, les objets peuvent être mobiles (cendriers, ouvre-lettres, boîtes, vases, corbeilles...). Ils peuvent "être démontés sans faire appel à un ouvrier spécialisé et ne pas être remplacés" : patères, consoles, grilles, statuettes, portails...

Enfin il peut être nécessaire de les remplacer, donc trouver l'objet de rechange voulu.

Sont préservés (pour le moment) les objets ayant une valeur artistique ou historique.

On est confondu devant autant de mesquinerie : et par l'importance de la paperasserie au sujet de cette collecte alors que la pénurie de papier était manifeste.

Une requête semblable est faite auprès du bureau de bienfaisance qui signale le 29 août qu'il ne possède aucun métal disponible.

Soucieux d'encourager les édiles locaux le préfet leur écrit le 15 octobre 1941 : "Vous voudrez bien rappeler à vos administrés que la récupération des métaux non ferreux est notre seule ressource en vue de maintenir les activités industrielles et agricoles, et qu'elle influe directement sur le ravitaillement par l'aide qu'elle apporte à la protection des récoltes, à la fabrication des produits synthétiques et aux transports."

ENCOURAGEMENTS

En outre il sera alloué une attribution supplémentaire de 1 Kg de sulfate de cuivre pour 1 Kg de cuivre pur à chaque agriculteur. Cela pouvait constituer un argument décisif. Ces paysans devaient avoir une bien mauvaise vue. Sinon, comment expliquer que l'on puisse encore admirer tant de chaudrons, casseroles, bougeoirs, "calelhs"(*) chez eux, chez leurs héritiers ou chez des antiquaires.

Des dépôts seront faits tout de même. Le 19 novembre 1941 un donateur de 20 Kg de cuivre s'inquiète : alors qu'il rangeait des papiers, la quittance prouvant son dépôt a "je ne sais comment volé dans la cheminée et brûlé en un instant. Comment remédier à ce que j'appelle un désastre : la quantité de sulfate de cuivre dont nous serons privés l'année prochaine". Espérons qu'il a pu tout de même obtenir ce précieux produit en temps utile.

Les métaux demandés arrivent peu à peu. En décembre 1941, Beauzelle a livré ses stocks à Blagnac :

5 Kg de plomb

36,940 Kg de cuivre

0,640 Kg d'étain

qui rejoignent les 83 Kg déjà collectés.

(*) calelh : ancienne lampe à 3 becs, munie d'une tige à crochets, brûlant de l'huile

RAMASSAGE

Un autre problème est posé : comment enlever ces stocks ? La municipalité ne dispose pas à cette époque de moyens de transport, la circulation automobile, la distribution d'essence étaient extrêmement limitées. La commission départementale désigne 4 ferrailleurs toulousains qui sont habilités pour le ramassage.

Le préfet demande aux édiles municipaux, par circulaire du 9 décembre 1941, de faciliter au maximum la tâche des ramasseurs habilités par un triage préalable des métaux récupérés.

Le 16 décembre, le ramasseur vient chercher :

300 Kg de plomb

365 Kg de cuivre

10,500 Kg d'étain

2 Kg de nickel

alors que la mairie avait recensé le 12 décembre

297 Kg de plomb

379 Kg de cuivre

37 Kg de bronze

21 Kg d'étain

1,200 Kg de zinc

14 Kg de laiton

Le ferrailleur laissera sur place 15 à 20 Kg de matières diverses, sans doute mal identifiées.

D'après une note du 17 novembre, le Secrétariat à la Jeunesse est chargé d'organiser le ramassage par les groupements de jeunesse et demande aux municipalités d'aider ces derniers en particulier "par le prêt du matériel utile au ramassage : voitures à bras, brouettes..." Pas de trace de cette participation.

Qui a effectué tout ce travail de manutention ? Les employés de mairie (peu nombreux à cette époque), les enfants des écoles, des volontaires ? Pas de témoignage à ce sujet.

Le 26 février 1942 l'Organisation de l'Industrie et du Commerce des ferrailles demande "l'intensification de la récupération des ferrailles". Il faut prospecter chez "les garagistes, dans les usines, les ateliers". Le maire le communique aux intéressés.

Le 21 juillet 1942, les agriculteurs bénéficient d'une répartition de 140 Kg de sulfate de cuivre. Supplémentaire ? Normale ? Pas de précision à ce sujet.



ECLAIRAGE PUBLIC

D'avril à mai 1942, un dossier surprenant va susciter une correspondance suivie entre la mairie et l'usine à gaz de Toulouse (pas encore nationalisée) au sujet de l'éclairage public.

Tout d'abord le 8 avril le maire demande si l'on peut sans inconvénient supprimer certaines rampes d'éclairage qui appartiennent à la compagnie du gaz et sont inutilisées. L'ingénieur principal demande la liste de ces appareils et, après examen, la compagnie du gaz rappelle le cahier des charges de la commune qui s'est engagée à conserver 20 lanternes au gaz. L'ingénieur précise qu'en ce moment ces lanternes sont éteintes (défense passive oblige) mais qu'il existe aussi 4 consoles et 3 rampes inutilisées qui sont la propriété de la Compagnie. "Nous pouvons les enlever à vos frais si vous nous en donnez l'ordre, et nous donnerons ainsi les métaux récupérés".

Nouvelles précisions fournies le 15 mai à la demande du maire. "Avant septembre 1939, les appareils d'éclairage suivants n'étaient pas en service :

- 3 candélabres (rue Abbé Cazeneuve, Bd Jean Rivet, Bd Nord);
- 4 consoles (avenue du Ramier, rue Bacquié-Fonade, rue de la Croix-Blanche, chemin de Fonsorbes);
- 2 rampes d'éclairage extérieur sur les façades (l'une à l'école de garçons, l'autre à l'école de filles).

Ils peuvent être remis en service sur l'ordre de la municipalité. En nous donnant l'ordre de les enlever, vous vous privez du droit de demander de les remettre ultérieurement en fonctionnement".

Nos édiles sont cette fois bien perplexes, voilà qui implique singulièrement l'avenir de leur commune. Le 19 mai leur attitude est fixée. Le maire écrit à l'ingénieur : "Il n'existe plus aucune installation d'éclairage des rues et des bâtiments qui ne répondent plus à aucune utilité".

Ouf! la commune conservera ses lampadaires ses rampes et ses consoles et tant pis pour le devoir "patriotique" et la récupération des métaux ferreux ou non ferreux.

LES CONTRAINTES SE DURCISSENT

En novembre 1942, c'est l'occupation de la zone sud donc de Blagnac par l'armée allemande. De nouveaux problèmes seront à résoudre, logement des troupes, Service du Travail Obligatoire.

Le 4 juin 1942, une loi avait précisé la conduite à tenir pour l'extension des "opérations de mobilisation des métaux non ferreux à toutes administrations, commerces, agriculteurs, aux différents cultes et aux

particuliers en recourant à l'obligation chaque fois qu'il sera nécessaire". Le pouvoir devient menaçant : "Un commissaire a été doté de larges pouvoirs de décisions et de sanctions. Selon le cas "faire appel à la bonne volonté ou l'intérêt particulier ou encore exercer une pression sur les multiples possesseurs de métal, votre collaboration est absolument nécessaire".

Enfin, le 9 juin 1943 une loi encore plus répressive institue "l'impôt métal" (voir document joint).

AVERTISSEMENT

établi
pour la livraison de
métaux non ferreux
prévue par la loi
du 9 février 1943.

DÉPARTEMENT

HAUTE-GARONNE

COMMUNE OU QUARTIER

à Boulogne KK

<u>M. Y. Heid Kemmer Longes</u>
<u>26 rue A' Hélène</u>
<u>à Boulogne</u>

Article 824 du rôle

homologué le

5 MARS 1944

Mod. B. (Mars 1943.)

* * M *		
Vous trouverez dans le cadre ci-dessous l'indication de la quantité de cuivre qui vous est imposée en exécution de la loi du 9 février 1943 instituant un impôt métal et de l'arrêté interministériel du 10 février 1943 concernant ledit impôt.		
Loyer matriciel servant de base à la contribution mobilière de 1943 et en fonction duquel est calculée la quantité de cuivre imposée.	Taux à appliquer au loyer matriciel pour la détermination de la quantité de cuivre imposée.	Quantité de cuivre à livrer.
<u>200</u> francs	<u>0.14</u>	<u>29</u> hectogrammes.
Vous pourrez vous libérer valablement par la remise d'objets contenant du cuivre, de l'étain, du nickel, du plomb ou de leurs alliages d'après les équivalences suivantes fixées par l'article 3 de la loi du 9 février 1943 :		
Pour 1 kilogramme de cuivre imposé vous pourrez remettre : <ul style="list-style-type: none"> 1 kilogramme de bronze ou de mallebord ; ou 1.500 grammes de laiton ou de tombac ; ou 500 grammes d'étain ; ou 250 grammes de nickel ; ou 5 kilogrammes de plomb. 		
RAPPORTEZ LE PRÉSENT AVERTISSEMENT EN VENANT EFFECTUER LA LIVRAISON AU CENTRE DE COLLECTE		
(Voir au verso les dispositions concernant l'impôt métal.)		

A Verdun-sur-Garonne, un récupérateur avait stocké une assez grande quantité de métaux non ferreux ; un groupe de résistants s'y rendit et — aidé d'ailleurs par le fils du récupérateur — transporta le stock et le jeta dans un endroit inaccessible du lit de la Garonne où il ne fut découvert qu'après la Libération. (C. BELLOC).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Patriotes Français,

L'Allemagne vaincue exige que vous
lui fournissiez les dernières cartouches !
Vous ne serez pas les propres
ASSASSINS de vos fils, de vos parents
et de vos amis.

Pas un gramme de cuivre,
Pas un centime pour les Boches !

Patriotes, d'un seul bloc, rejetez l'odieux mensonge
de Vichy ! L'Industrie Française est sous les ordres
d'Hitler, elle travaille pour lui !

**NE DONNEZ PAS VOS MÉTAUX,
===== CE SÉRAIT UN CRIME.**

**VOUS SERIEZ LES COMPLICES
DES MILICIENS ASSASSINS.**

Le Front National de la lutte pour la Libération de la France.

Affichette apposée sur les murs de Castelsarrasin en mai 1944.

Aucun document blagnacais postérieur à mai 42 n'existe, à l'exception d'un texte de mai 43 relatif à un ordre de prélèvement dans "l'hôtellerie" à transmettre aux intéressés.

Certains blagnacais sont peut-être en mesure de fournir des renseignements complémentaires. Ils seront les bienvenus.

A signaler dans la région une affichette apposée sur les murs de Castelsarrasin en mai 44 qui eut une influence certaine sur la perception de l'impôt métal. Le sous-préfet rend compte en date du 6 mai 44 que "le rendement de l'impôt métal est insignifiant à Castelsarrasin où cette imposition rencontre une sérieuse opposition".

ENJEU VERITABLE DE CETTE "MOBILISATION"

Cette récupération, qui n'est qu'une des multiples facettes des tracasseries, des contraintes de la "kollaboration" peut paraître anecdotique comparée à tous les drames entraînés par ce conflit gigantesque qui enflamma l'Europe et le monde entier.

Il ne faut pas la sous-estimer : c'est le 1^{er} janvier 41 que la "Deutsche Zeitung in Frankreich" écrit, rapportant les déclarations du docteur Reuter (führer de l'économie de guerre) que l'approvisionnement de l'Allemagne en matières premières était meilleur qu'au début de la guerre, grâce aux masses considérables de butin en matières premières réalisées en France par les troupes allemandes. Il s'agit certes, uniquement des stocks raflés au lendemain de l'armistice. Les nombres indiqués, sont tout de même impressionnants :

"En ce qui concerne le volume de ce butin, écrit la Deutsche Zeitung in Frankreich, le docteur Reuter a donné quelques exemples particuliers. Dans la seule ville de Bourges, 30.000 tonnes de cuivre rouge sont tombées aux mains des Allemands; dans une seule localité de la France du Sud-Ouest, une quantité aussi grande. D'autres disponibilités importantes furent trouvées dans les autres régions de la France. On peut citer des chiffres semblables pour le plomb et le zinc. Sont également très importantes les quantités des produits destinés au durcissement du fer et de l'acier qui sont devenues propriété allemande. Ainsi, dans

l'arrondissement de Dijon, 20.000 tonnes de minerai de manganèse et, dans une seule localité du Luxembourg, 125.000 tonnes de minerai de manganèse et 20.000 tonnes de ferro-manganèse sont tombées aux mains des Allemands.

Particulièrement important est le butin allemand en France pour le caoutchouc. De même, le butin était tout à fait important pour le textile, de même pour la laine, le coton et la soie.

Le docteur Reuter mentionne également que l'Allemagne s'est emparée des mines de fer de "réputation mondiale" de la Lorraine, du Luxembourg et de la Haute-Silésie, "ainsi que des entreprises sidérurgiques de ces pays".

Cet article est cité dans une brochure publiée clandestinement en janvier 41, écrite par le philosophe Georges Politzer (fusillé quelques mois plus tard) : magistrale riposte à un discours prononcé à la tribune du Palais Bourbon en novembre 40, par le Reichsleiter Rosenberg, mandataire du Führer, qui croyait culpabiliser les Français en exposant son "règlement de comptes avec les idées 1789"

LES ALLEMANDS DEROBENT LES STATUES !

On ne saurait clore cet article sans rappeler une opération réalisée dans toutes les villes. Déboulonner systématiquement, afin de les fondre, les statues de bronze qui ornaient les places et les jardins publics, statues représentant très souvent les grands personnages de la III^e République (*).

Toulouse ne fut pas épargnée par ce vandalisme. Jean Jaurès lui-même, personnage symbolique s'il en fut, député socialiste d'Albi, après une lutte difficile contre le potentat local, Jean Jaurès, ancien professeur de la faculté de lettres, ancien adjoint au maire de Toulouse, Jean Jaurès, ardent défenseur de la paix, assassiné à la veille de la guerre de 14-18 qui vit se rassembler autour de sa statue, square du Capitole, tant de manifestations populaires contre la montée du fascisme, la statue de Jean Jaurès fut fondue avec les autres. Par bonheur, à la libération les nouveaux édiles issus de la résistance, découvrirent la tête (**), dans les sous-sols du Musée des Augustins, cachée? oubliée? Mystère. Ils s'empressèrent de la réinstaller à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

Jeannette Weidkennet

(*) Voir documents joints.

(**) La statue était "en pied". Seule la tête fut retrouvée.



Sur le socle : "A Jean-JAURES, Apôtre de la paix.
La Ville de Toulouse.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - Editions sociales - 1947.
Georges POLITZER
"Révolution et Contre-révolution au XX^e siècle"
- 2 - Edition : "Nouvelles du Tarn et Garonne" 1985
Commission départementale du PCF - Ouvrage collectif
"Le PCF dans la Résistance en Tarn-et-Garonne"

AUTRES SOURCES

- 4 - Archives municipales de Blagnac
- 5 - Presse de l'époque (Maison de l'Histoire - Fonds CAUSSAT)
La Croix 25.10.41
Le Midi Socialiste 26.05.43
- 6 - Documents et souvenirs personnels
- 7 - Document photographique réalisé par :
Madame Germaine CHAUMEL communiqué
par Madame Martinez CHAUMEL.
- 8 - Carte postale confiée par Mr ESPANOL

Jean GUEHENNO, professeur, écrivain, très engagé dans la lutte antifasciste avant la guerre, écrit ce qui suit le 7 janvier 1942
"Une à une les statues de Paris disparaissent, le ballon de la place des Ternes, dont Fargue dit drôlement qu'il ressemble à un vaporisateur, Chappe et son télégraphe, les deux pharmaciens du Boulevard Saint-Michel. J'ai vu l'autre jour, place du Panthéon, déboulonner Rousseau. Pauvre "citoyen" tu vas devenir l'âme d'un canon.

Il ne reste plus au milieu des places que des socles vides. Veut-on que nous pensions mieux à la grande absente? Il semble maintenant que tous ces socles portaient la même statue, la statue de la Liberté."

Gallimard - 1947 - Jean Guehenno - "Journal des années noires".

Témoignages - Coupures de journaux toulousains

Dans chaque département, DES COMMISSIONS désigneront les monu- ments publics à enlever pour la refonte

Vichy, 17 octobre. — On a déjà tout dit sur notre pénurie en métaux non ferreux : cuivre, plomb, étain et nickel.

C'est pour apporter un remède à cette situation que le gouvernement a entrepris de mobiliser ces métaux. Tous les industriels, commerçants et particuliers ont été, on le sait, invités à déposer dans les mairies les objets métalliques non nécessaires ou qu'ils pouvaient remplacer.

Or, il existe une autre source importante de métaux constituée par les monuments, les statues en bronze qui ornent de nombreux lieux publics.

Le gouvernement a décidé de faire procéder à l'enlèvement de ceux qui ne présentent pas un caractère artistique ou historique et auxquels ne s'attache pas de considération d'ordre psychologique.

Une commission, dont la composition sera fixée par le secrétariat d'Etat à l'éducation et à la jeunesse, sera créée dans chaque département pour déterminer les statues et monuments qui devront être conservés.

Les objets métalliques réunis seront mis à la disposition du secrétariat d'Etat à la production industrielle.

25.10.41 La Croix de Toulouse.

NOUS SOMMES ARRIVÉS AU BOUT DU ROULEAU Et si l'on récupérait le cuivre des brocanteurs

Etre privé de vin ou réduit à une ration plus que médiocre n'est point sans doute la plus grave des restrictions pour la plupart d'entre nous, mais certainement la plus sensible. Dans notre économie vitale, le vin est l'agent actif, le stimulant et la fleur. Il est le sang de notre sang, la communion la plus profonde avec la terre comme le prêtre avec les mystères de l'esprit.

Chaque jour, maintenant que les réserves publiques et privées ont été plus ou moins épuisées, nous nous apercevons un peu plus amèrement de l'absence du vin. Les causes de sa disparition dans son pays classique, dans ces régions couvertes de vignes à l'infini, à les causes que l'on connaît, prélevements, suppression par l'occupation anglo-américaine de l'Airique du Nord, des arrivages algériens, enfin médiocrité de la dernière récolte et peut-être aussi de celle qu'on attend.

Celle-ci ne sera-t-elle pas plus encore que la précédente diminuée par les parasites, ces parasites — le mildiou principalement qu'on ne peut plus combattre à satiété. Le sulfate de cuivre, grand défenseur de la vigne, nous manque et risque de nous manquer plus encore. L'on est bien près, en effet, d'avoir épuisé tous les moyens de récupération. La collecte du cuivre pratiquée de diverse et parfois fort ingénieuse façon a donné la plus grosse part de ce qu'elle pouvait donner, surtout lorsque si joliment l'on échange contre le cuivre du vin.

Nos petites cités ont contemplant et contemplant encore avec tristesse ces socles dépouillés sur lesquels se dressaient les monuments d'une qualité artistique soutenue de gloires locales, petites peut-être au regard de la grande histoire, mais qui n'en étaient pas moins pour les citoyens de la localité, un appel vers le haut, si l'on peut dire, une fierté, une force morale et familière dont l'action était discrète mais incontestable.

Quant à ces objets, ces éléments de cuivre qui subsistent encore dans les demeures et les installations diverses, peut-on y toucher sans inconvénients? A-t-on d'autres métaux pour les remplacer?

Il semble bien que nous soyons arrivés au bout du rouleau au-delà de quoi l'on ne peut plus s'attaquer qu'à ces récupérations de volume, mais dont le Français est jaloux parce que ces objets font partie de son cadre strictement privé.

Or, avant d'en arriver là, n'y aurait-il pas une autre récupération de cuivre à pratiquer, une récupération qui, non seulement porterait sur des quantités assez considérables, mais surtout ne comporterait aucun dommage moral irréparable puisqu'il ne s'agirait que d'en fixer un prix dans les circonstances présentes équitables? Qui n'a observé dans toutes les villes, grandes ou petites et parfois fort nombreux, ces étalages d'antiquaires, de brocanteurs, de bibelottiers entières ment ou pour une grosse part voués aux objets de cuivre, il en est parfois d'énormes mais justement en devanture mais jusqu'au fond des boutiques et arrières-boutiques. Ce sont-là de véritables stocks.

L'on n'y a pas encore touché. Pourquoi? J'entends bien qu'il s'agit là de fonds commerciaux et qu'il est naturel, tant qu'on le peut, de maintenir tous les commerçants en exercice. Mais désormais, la nécessité doit l'emporter sur toutes les réserves. De telles masses de cuivre peulvent-elles plus longtemps rester ainsi inertes? La récupération ne devrait-elle pas en être organisée?

Il va sans dire que les propriétaires seraient désintéressés, non point selon les habitudes fanatisées de leur négoce, gréce, mais avec un bon raisonnement. Il va sans dire aussi qu'une discrimination serait établie par les experts, dont bénéficieraient les objets d'une réelle et haute valeur artistique, point si nombreux d'ailleurs. Cette récupération vaudrait à nos vignerons une quantité plus appréciable de poison protecteur. Ne va-t-on pas y songer?

26.5.43 Le Midi Socialiste.